



Le 22 janvier 2020

Transavia poursuit ses engagements environnementaux

- 1^{er} vol test sur le recyclage des déchets effectué le 23 janvier 2020
 - Plus aucun article en plastique à usage unique n'est distribué à bord des vols de Transavia France

Au mois de juin dernier, Transavia France annonçait son projet de ne plus distribuer d'articles en plastique à usage unique à bord de ses avions d'ici fin 2019. Six mois plus tard, l'engagement est tenu. Au total, 7 millions de consommables en plastique ne seront plus distribués chaque année. Par ailleurs, la compagnie va effectuer son premier vol test (Orly – Rovaniemi) sur le recyclage des déchets à bord le 23 janvier 2020.

Transavia France est la première compagnie low-cost à supprimer les consommables en plastique à usage unique (agitateurs, couverts, gobelets, sacs) à bord de ses vols réguliers. 41 Tonnes de plastique chaque année sur l'ensemble des vols, soit l'équivalent du poids d'un des avions de la compagnie, ne seront plus distribués.

L'ensemble des consommables en plastique est remplacé par des solutions alternatives et durables développés avec son partenaire Servair :

- Transavia France sera la première compagnie au monde à utiliser des gobelets en carton certifiés « Plastic Free » (sans plastique) et FSC (Forest Stewardship Council) pour le service de ses boissons chaudes. Le pelliculage intérieur est fabriqué à partir d'un matériau biosourcé (Bio PBS)
- Les gobelets pour les boissons froides sont fabriqués à partir de bioplastique de maïs (PLA)
- Les couverts sont en écorces de bambou
- Les agitateurs sont en bois certifiés FSC
- Les sacs kraft sont certifiés FSC (Forest Stewardship Council) avec des encres à base d'eau et des colles certifiées règlement REACH
- Les pailles ne sont plus distribuées



les gobelets plastic free

A bord des vols, les personnels navigants commerciaux (hôtesse et stewards) veillent à réduire le gaspillage. Ainsi, les couverts, les agitateurs, le sucre et les serviettes sont distribués à l'unité.

Le respect de cet engagement a été possible grâce à la mobilisation de tous les collaborateurs de Transavia France qui proposent et mettent en œuvre des initiatives pour réduire l'impact environnemental de la compagnie.

Transavia France s'engage par ailleurs dans le recyclage des déchets à bord de ses avions. Un premier vol test va être effectué le 23 janvier 2020 sur un vol charter entre Orly et Rovaniemi. Ce premier test permettra d'envisager les besoins inhérents au tri (stockage dans les armoires, espace nécessaire dans les trolleys...). L'objectif est d'étendre progressivement le recyclage à bord.

Au-delà de la suppression des articles en plastique à usage unique et du recyclage, Transavia France est très fortement engagé dans l'éco-pilotage et la conception de solutions pionnières avec deux start-ups OpenAirlines et Safetyline.

Nathalie Stubler, Présidente Directrice Générale de Transavia France déclare : « *Nous sommes fiers de respecter notre engagement de mettre fin aux articles en plastique à usage unique à bord de nos vols. C'est une étape ! Tous les collaborateurs restent mobilisés soit pour trouver de meilleures alternatives, soit pour proposer de nouvelles solutions. Notre objectif est de poursuivre notre dynamique car l'environnement est l'affaire de tous* ».

CONTACT PRESSE :

Transavia : Vincent Dujardin / +33 7 86 91 65 59 / vd@alquiercommunication.fr

A propos de Transavia

Transavia, la compagnie low-cost du groupe Air France-KLM, opère plus de 100 lignes aériennes au départ de la France (Orly, Nantes, Lyon et Montpellier) et des Pays-Bas (Amsterdam, Rotterdam, Eindhoven, Groningen et Bruxelles) à destination de l'Europe et du bassin méditerranéen. Transavia a transporté 15,8 millions de passagers en 2018. Transavia France poursuit sa forte croissance avec 7 millions de passagers transportés en 2018 en augmentation de 20%. Transavia France est aujourd'hui la première compagnie low-cost au départ d'Orly et la deuxième au départ de Paris (Beauvais, Roissy, Orly). Avec plus de 1200 employés en France, Transavia met au cœur de ses engagements la qualité de ses services, la proximité de ses équipages et l'innovation. Un parti-pris qui lui vaut d'être régulièrement récompensée. Pour la seconde année consécutive Transavia France a obtenu le label Meilleure Enseigne décerné par le magazine Capital, catégorie Transports. La compagnie a également reçu le trophée Qualiweb 2019 pour sa qualité de services en ligne dans la catégorie Tourisme et Transport. Enfin, Skyscanner lui a décerné le Traveller Trust Award valorisant les meilleures expériences de réservation.